

S'NEPOMUK BLÄTTLA

Bulletin communal d'information de Meyenheim

Sommaire

Vœux	1
Cérémonie des vœux	1
Recensement	1
Le clin d'œil alsacien	1
Délibérations du Conseil Municipal du 10 décembre 2014	2
Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin	3
Le b.a.-ba informatique	3
Félicitations – Grands anniversaires	4
Etat civil 2014	4
Médailles d'honneur du travail	4
Remplacement ATSEM	5
Au revoir les amis !	5
Téléthon 2014	5
Des produits fermier à la Civette	5
Agenda des manifestations	6
Et après usage on en fait quoi ?	6

Horaires d'ouverture de la mairie :

lundi et jeudi
8h30 - 12h 30 et 13h -17h
Mardi
8h – 12h et 13h – 17h
vendredi
8h – 12h 30 et 13h – 17h

Tél : 03 89 81 02 40



Vœux

Le Maire,
Les Adjointes,
Les Conseillers Municipaux,
Le Personnel Communal,
vous souhaitent de belles fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2015.



Cérémonie des vœux

Le conseil municipal invite bien cordialement tous les Meyenheimois et Meyenheimoises à la réception des vœux le **mercredi 07 janvier 2015 à 19 heures à la salle polyvalente.**

Une **rétrospective de l'actualité du village en 2014** vous sera proposée avant de trinquer ensemble à la nouvelle année.



Recensement

Meyenheim fait partie des communes à recenser en 2015. Début janvier vous serez destinataire d'une lettre d'information concernant l'enquête de recensement qui sera effectuée du **15 janvier au 14 février 2015.**

Nous vous remercions par avance pour votre participation, ainsi que pour le bon accueil que vous réserverez à nos deux agents recenseurs Mme Agathe GEILLER et Mme Marie-Christine WENTZ qui passeront à votre domicile.



Le secrétariat de Mairie est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Le clin d'œil alsacien

Griani Wihnachta Wissi Oschtra.

Noël vert, Pâques blanches.



Amélie
Crèche vivante - Fête de Noël
Déc. 2014 - Photo N. Klein

Numéro
76
décembre
2014

Délibérations du Conseil Municipal du 10 décembre 2014

1. Chasse



Après avis de la Commission consultative de la Chasse et délibération, le Conseil Municipal retient le candidat suivant, admis à participer à l'adjudication du lot 2 en date du 10 janvier 2015 :

- Monsieur JUDAS André

Domicilié 69, Grand' rue, 68890 MEYENHEIM.

2. Terrains rue de Réguisheim

Pour la commercialisation des terrains rue de Réguisheim, il est proposé de faire appel à la société OptimHome représentée par Mme GIERTLER Sylvie, mandataire.

Le Conseil Municipal par 17 voix pour et 1 abstention :

- émet un avis favorable,
- autorise Madame le Maire à signer le mandat de vente « Optimum ».

3. Fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a redistribué les heures de cours dans les écoles primaires et maternelles sur quatre jours et demi au lieu de quatre jours.

En date du 8 mai 2014, un décret portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires à la rentrée de septembre 2014 a été publié au Journal officiel. Il permet aux communes de regrouper le temps d'activités périscolaire sur une demi-journée. C'est le choix qu'a fait le RPI Meyenheim-Munwiller.

La Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin s'est substituée au RPI et a donc mis en place des Temps d'Activités Périscolaires le vendredi après-midi.

Conformément aux engagements gouvernementaux, la loi de finances pour 2014 a prorogé les aides du fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires pour l'année 2014/2015.

Les aides apportées par le fonds sont calculées en fonction du nombre d'élèves éligibles scolarisés dans la commune. Le montant fixé par arrêté ministériel du 2 août 2013 a été fixé à 50 euros par élève.

Nathalie SCHILDKNECHT fait remarquer que le fond d'amorçage versé à la commune est destiné à aider à "redéployer et enrichir les activités existantes" et n'est pas uniquement voué au périscolaire. Consciente des

dépenses engagées par la communauté de communes, elle propose que le fond d'amorçage soit distribué, au prorata du nombre d'enfant bénéficiant du périscolaire, entre la CCCHR et le crédit des écoles de Meyenheim ce qui lui semble plus équitable.

Après délibération, le Conseil Municipal décide par 15 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, de verser l'intégralité de la dotation perçue à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin.

4. Permis de construire

Le Conseil Municipal a pris connaissance des permis de construire suivants :

- Permis de construire déposé par M. et Mme TRITZ David pour la construction d'une maison individuelle sise rue du faubourg lotissement Grundlaender,
- Permis de construire déposé par M. HAMM Mickaël et Mme MARTIN-RODRIGUES Sara pour la construction d'une maison individuelle sise rue du faubourg lotissement Grundlaender,
- Permis de construire déposé par M. WEISS René pour la construction d'un abri de 56 m² sis 2A rue du Faubourg.

5. Droit de préemption

Après délibération, le Conseil Municipal décide de renoncer à son droit de préemption concernant la parcelle 164/87 section 38 sise 27 rue de la gare d'une superficie de 6 ares 87.

6. Divers

M. SCHARTNER soumet au Conseil Municipal des travaux de pose d'enrobés au rivage de l'III, au niveau de la butte permettant l'accès au verger communal, pour un montant de 1 560 € HT. Ces travaux, réclamés par les riverains, pourraient atténuer la gêne occasionnée dans la rue du rivage de l'III (boue, gravillons, poussière...), du fait de la circulation de tous types de véhicules sur le chemin.

Après délibération le Conseil municipal décide par 8 voix pour, 4 voix contre et 6 abstentions :

- la réalisation et l'attribution de ces travaux à l'entreprise TPS pour un montant de 1 560 € HT,
- d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ces travaux,
- le transfert d'un montant de 1 872 € du compte 020 (dépenses imprévues) au compte 2151 (réseaux de voirie).

Le mauvais état de la rue de Munwiller a été soulevé : les services techniques interviendront dès que la météo le permettra. Par ailleurs, un devis sera demandé pour un revêtement.



Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

Au cours de la séance en date du 09 décembre 2014 les délégués du Conseil de Communauté du Centre Haut-Rhin ont décidé :



- de voter les différents avenants aux contrats de délégation de service public pour la gestion des structures périscolaires suite aux changements des horaires d'accueil consécutifs à la réforme des rythmes scolaires :
 - avenant de 0 € pour 2014 et 2 200 € pour 2015 pour le site d'Ensisheim,
 - avenant de 3 900 € pour 2014 et 1 650 € pour 2015 pour le site de Réguisheim,
- d'autoriser le Président à signer le marché relatif à la gestion de l'aire intercommunale des gens du voyage d'Ensisheim avec la Société « SG2A – l'Hacienda » pour un montant annuel de 60 030,13 € HT et une durée de 3 ans,
- d'approuver l'augmentation de 2% des tarifs de différents services proposés par la 3 CHR à savoir les tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage, de la balayeuse intercommunale, des indemnités aux stagiaires,
- de maintenir les tarifs 2014 pour la redevance incitative, la location Monvelo et les subventions aux écoles de musique,
- de fixer à 35 € part fixe, à 1 € par passage et 0,13 € le kilo le tarif déchetterie pour les professionnels ne bénéficiant pas d'une collecte en porte à porte dans le cadre de la redevance incitative et demandant l'accès à la déchetterie,
- la désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à savoir Françoise BOOG et Armand FURLING pour Meyenheim,
- d'autoriser le Président à signer l'acte à intervenir pour la vente de l'ancien bâtiment MAME d'une superficie de 530 m2 avec un terrain d'assiette de 28,05 ares à Monsieur Benoît IMHOFF ayant son siège à la ZA La Passerelle 1 à ENSISHEIM, pour un montant de 100 000 €
- de voter un crédit de 5 000 € pour les travaux de modification des fenêtres de la crèche d'Ensisheim ainsi que des travaux de modification du système de chauffage,
- d'autoriser l'extension des compétences de la Communauté de Communes au Plan Local d'Urbanisme et d'approuver en conséquence la modification des statuts,
- de créer un poste à temps complet (catégorie C ou B) pour assurer la gestion administrative du service ordures ménagères et déchetterie en remplacement d'un poste à temps non complet (28/35ème),

- d'approuver le « Contrat Enfance et Jeunesse » à conclure avec la Caisse d'Allocation Familiales pour une durée de 4 ans.

Le Président a informé le Conseil de Communauté qu'il a utilisé la délégation de compétences pour :

- la signature d'un avenant dans le cadre de la construction de la déchetterie d'Ensisheim de 1 707 € pour le remplacement du récepteur radio,
- la signature de deux avenants au lot Voirie dans le cadre de l'aménagement de la rue du Stade à Niederhergheim, ramenant le marché initial de 496 022,60 € à 437 439,90 € HT,
- l'attribution d'un marché public de prestations intellectuelles pour une étude d'opportunité et de faisabilité d'un hôtel d'entreprises au Cabinet Katalyse pour un montant de 18 800 € HT,
- la signature d'un marché de travaux complémentaires à Meyenheim rue de l'Ill portant sur la démolition et la mise aux normes d'une rampe d'accès PMR à la salle de musique pour un montant de 2558 € HT,
- l'attribution dans le cadre de rénovation de voirie à Oberentzen d'une étude hydraulique d'assainissement pluvial au bureau Géotec pour un montant de 4 084 € HT,
- dans le cadre de la construction de la salle communale et associative à Biltzheim :
 - la signature d'un avenant d'un montant de 6 545 € HT concernant la fourniture et la pose de ferrures, d'une panne intermédiaire pour fixation des faux-plafonds,
 - la signature d'un marché de travaux complémentaires portant sur la fourniture et la pose d'un solivage et d'un cheminement pour un montant de 2 051,88 € HT,
- la signature d'un avenant négatif dans le cadre du marché de fouilles archéologiques préventives de la ZAID Ensisheim-Réguisheim ramenant le montant initial du marché de 722 175 € HT à 587 430 € HT.



Le b.a.-ba informatique

D comme **Driver** = un **driver** (ou pilote en français) est un logiciel qui permet à votre ordinateur de communiquer correctement avec du matériel ou des périphériques qui lui sont connectés (par exemple, un appareil photo, une imprimante, une carte mémoire...). Chaque appareil parlant un langage différent, le driver permet donc à votre ordinateur de connaître le bon "dialecte".

Mer reda Elsassisch, un dù ?



Félicitations – Grands anniversaires

1er semestre 2014

ANNIVERSAIRES

70 ans

30 janvier	SCHERMESSER	Albert
01 mars	LINDECKER	Bernard
04 mai	ELMLINGER	François

75 ans

12 février	GUTLEBEN	Liliane
19 mars	BOOG	Joseph
19 mars	MARING	Gérard
26 mars	GEILLER	Marie-Thérèse
16 avril	LOEWERT	Paul

80 ans

02 janvier	CADE	Romaine
27 mars	RIBER	Jean-Georges
23 avril	KUENTZ	Yvette

85 ans

09 janvier	HEGY	Raymond
17 janvier	DE KERROS	Yves
14 avril	CLEMENTZ	René
05 mai	FISCHER	Henri

86 ans

25 février	HOLDER	Anne
31 mai	GUTLEBEN	Aimé

87 ans

01 mars	RAPP	Rémy
---------	------	------

88 ans

13 mai	KUENTZ	Gustave
--------	--------	---------

89 ans

25 janvier	MEYER	Emma
------------	-------	------

90 ans

26 mai	HORN	Jean-Pierre
--------	------	-------------

92 ans

31 mai	SCHMITT	Germaine
29 juin	WEISS	Marie-Madeleine

94 ans

10 février	KUENTZ	Victorine
------------	--------	-----------

NOCES D'OR

WINNLEN Michel et Christiane le 17 avril
RIGEL Robert et Suzanne le 04 juin

NOS DOYENS

Mme KUENTZ Victorine 94 ans le 10 février
M. HORN Jean-Pierre 90 ans le 26 mai

Rappel :

Si vous ne souhaitez pas figurer dans cette rubrique, nous vous remercions d'en informer la mairie.



Etat civil 2014

Selon nos registres

Naissances

08 janvier	PAGANELLI TUAILLON Esteban, Alberto
01 février	HERMANN Arthur
01 avril	KRIEG Zoé, Maria, Hélène, Véronique
03 avril	PINTUS REGILLO Sara
04 avril	GRANDIDIER Joseph, Eric, Franck, Jean-Jacques, Auguste
03 juin	FERRONATO Roméo, Denis, Bruno
22 juillet	BOOG Romane Louise
25 octobre	GERARD Elina, Zoé

Mariages

13 septembre	HORN Julien et BRANCH Lauren
--------------	------------------------------

Décès

25 avril	NOIROT Daniel
25 avril	NOEL Lucien
16 mai	HORN Philomène
22 septembre	STACKLER Alain
08 octobre	KOENIG Roger
12 octobre	HASSENFORDER Claire
26 octobre	GEILLER Henri
15 novembre	LOUIS René



Médailles d'honneur du travail

Le préfet du Haut-Rhin Monsieur Pascal Lelarge accordera la médaille du travail aux personnes suivantes lors de la promotion du 01/01/2015

Médaille argent

Monsieur GSEGNER Gilles,
Monsieur MEY Rodrigue,
Monsieur RICHTER Laurent,



Médaille Vermeil

Monsieur RIGEL Bernard,

Médaille Grand Or

Madame BIEHLER Dominique,



Remplacement ATSEM



Durant son congés maternité, madame Emilie Muller sera remplacée par madame Catherine Laborde.

Agée de 28 ans, Catherine est titulaire d'un BAC STT (Sciences et Technologies Tertiaires) et du CAP petite enfance.

Nous lui souhaitons la bienvenue à l'école Maternelle et beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Nous adressons à Emilie nos meilleures pensées pour la poursuite de sa grossesse.



Au revoir les amis !

Ce samedi 20 décembre, Martine et Freddy effectueront leur dernière tournée dans notre village. Pensez à cette occasion, à venir leur dire **au revoir et merci** pour tout le professionnalisme et toute la bonne humeur qu'ils ont insufflés dans le bibliobus depuis des années.



Et comme il est visiblement impérieux de tout changer, **une nouvelle équipe, dans un nouveau bibliobus** passera dans notre commune selon **un nouveau calendrier, à des nouveaux horaires !**

Décidément l'horoscope chinois ne se trompe pas, 2015 est une année qui risque bien de nous rendre chèvre avec tous ces changements.

Les lecteurs ont donc rendez-vous **tous les premiers samedis du mois de 16h45 à 18h30.**

Prochain passage le **samedi 03 janvier 2015.**

Plus d'info : <http://www.mediathèque68.fr/>



Toute l'année durant, tous vos restes de pain secs ou frais (**mais non moisis**) sont les bienvenus pour nourrir les animaux. Merci de les déposer devant le 4 Grand'rue (Riber) ou 1 rue de Verdun (dans le bac à bouchons).

Téléthon 2014



Photo J.P. Roos - Coordination AFM 68 N



Grace à votre générosité, **512,30 €** ont été récoltés à l'occasion du Téléthon organisé le 6 décembre dernier à Meyenheim. L'association MM Loisirs remercie tous ceux qui se sont mobilisés en faveur de cette cause et donne rendez-vous à tous l'an prochain pour une nouvelle édition !



Des produits fermier à la Civette

Depuis quelques temps, Géraldine et Régis Kindbeiter, du Tabac La Civette, proposent à la vente de délicieux laitages.

Ces produits, 100 % alsaciens, sont issus de la ferme GOETZ, qui est située à Mussig, dans le Ried (www.ferme-goetz.fr).



L'exploitation appartient à de proches parents de Géraldine, c'est pour cela que les vitrines réfrigérées de la Civette regorgent de délices de toutes sortes : beurre fermier, Bibbeleskas, Tomme de l'Ill*Wald, Mussiger Mënshcherkas, yaourts et bien d'autres produits...

Vous pouvez venir faire votre choix sur place, et même passer commande en début de semaine et venir retirer votre marché en fin de semaine. Régal assuré !

Renseignements :

La Civette - Kindbeiter - Tabac - Bar - Presse
25 rue de l'Eglise 68890 MEYENHEIM
03 89 81 07 27



Agenda des manifestations

Vous aimez les chants de Noël ?

Vous avez des enfants ou des petits-enfants que vous n'osez pas emmener à un concert de peur qu'ils s'ennuient ou qu'ils dérangent ?

Ou vous avez tout simplement gardé un cœur d'enfant ?

Alors... Rendez-vous :

Dimanche 21 décembre 2014 à 16h00 à l'église de Meyenheim

autour de beaux chants de Noël qui orneront délicatement un conte adapté à TOUS

Chanteuse et conteuse: Nathalie ROHRBACH

Guitariste: Ivan HAUGER

Venez nombreux !!

Entrée libre, **plateau proposé pour soutenir l'association haut-rhinoise Cent Pour Un Hébergement**, afin que des familles ne dorment pas dans la rue cet hiver...



L'amicale des donneurs de sang vous invite à participer à sa prochaine collecte **lundi 15 janvier 2015 de 16 heures 30 à 19 heures à l'espace des 3 cœurs à Réguisheim.**

Renseignements : **Charles Hegy - 03 89 81 70 95**



Et après usage on en fait quoi ?

Objet n°6 : Les lingettes à usage unique et tissus d'hygiène...



Déchets ménagers



Le saviez-vous ?

Lorsque des lingettes à usage unique, des tampons périodiques, des serviettes hygiéniques, des couches... sont jetés dans les toilettes, ils endommagent les pompes de relevage, les stations d'épuration et peuvent même se retrouver dans la nature dans certaines circonstances. Contrairement aux idées reçues, les lingettes "biodégradables" n'ont pas le temps de se dégrader lors du voyage qui les conduit des WC, à la station d'épuration. A Meyenheim, d'importants travaux devront être réalisés prochainement, afin de réparer certains organes du bassin d'aération de la station d'épuration, notamment endommagés du fait de l'élimination de lingettes dans les toilettes.



Joyeux Noël et bonne année !
A glectliki Winachta un a glectlich Nej Johr !

